

---

Adresse de la société populaire de Saint-Jean-Poudgé, qui félicite la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Saint-Jean-Poudgé, qui félicite la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 343-344;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14119\\_t1\\_0343\\_0000\\_16](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14119_t1_0343_0000_16)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

dans leurs âmes cet hommage souverain qui n'est dû qu'à l'auteur de la nature; c'est dans son sein qu'elle puise pour s'élever à la hauteur de la révolution la raison qui par la dédicace de son temple a fait tomber le voile épais de l'erreur et du mensonge.

Nous venons de faire passer au district pour remettre au pied de cette montagne régénératrice 23 marcs 6 - 3 - d'argenterie autrefois sacrée, et précieuse dans ce moment. Puis quand passant au creuset national elle va servir, dirigée par vos mains, à lancer la foudre qui va terrasser les tyrans et leurs vils esclaves.

Nous vous félicitons, Citoyens représentans d'avoir sauvé derechef la République en dévoiant les noirs complots de ses ennemis; notre sang est là toujours prêt à couler pour vous maintenir, jusqu'à l'entier anéantissement du despotisme, au poste où notre vœu vous a placés. Vive la République, vive la Convention, vive la Montagne !

Salut, union, estime, amitié et fraternité ».

PEZET (présid.), CAHOUR (vice-présid.), CAHUSAC [et 8 signatures illisibles].

### 30

L'agent national du district d'Arnay-sur-Arroux, département de la Côte-d'Or, écrit qu'un domaine de l'émigré Damoiseau, situé dans la commune de Meulay, estimé 49,691 livres, s'est vendu, divisé en 61 lots : 232,930 liv.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

### 31

La société populaire de Montfort, département du Gers, félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui annonce qu'elle offre à la patrie un cavalier monté et équipé. Elle termine par dire que les comités de salut public et de sûreté générale ont toute sa confiance, et invite la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Montfort, 10 flor. II] (3).

« Législateurs,

La société montagnarde de Montfort ne sait pas faire des phrases, mais elle parle le simple langage de la vérité. Toujours emportée par l'amour sacré de la patrie, soutenue par votre énergie, elle vous félicite de vos glorieux travaux. Elle offre un cavalier monté et équipé à la République, son bras va combattre les tyrans, il reviendra victorieux ! ou s'il périt, sa mort ne s'effacera jamais de nos cœurs pourvu qu'avant son dernier soupir il voit celui d'un esclave.

(1) P.V., XXXIX, 41. B<sup>in</sup>, 22 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>); M.U., XL, 283.

(2) P.V., XXXIX, 42. B<sup>in</sup>, 25 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 306, pl. 1161, p. 11.

Nous vous invitons à continuer comme vous faites depuis que vous n'êtes plus entravés. Les français vous chérissent et vous soutiendront. Maintenez à l'ordre du jour votre immortelle annonce : la justice et la probité; vos Comités de salut public et de Sûreté générale ont notre confiance; nous vous réitérons de rester à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis, les traîtres et les faux patriotes soient exterminés. S. et F. ».

DAYRENS (présid.), BAQUIR (vice-présid.) [et une signature illisible].

### 32

La société populaire des Rousses, département du Jura, écrit que le temple de sa commune est maintenant dédié à la Raison; que les saints et les vases d'argent qui servoient au culte ont été envoyés à la trésorerie nationale; que ses cloches sont descendues pour être converties en canons et servir à foudroyer les tyrans et leurs satellites. Elle annonce une somme de 300 liv. recueillie par souscription pour les frais de la guerre; elle prie la Convention de recevoir cette modique offrande, et désireroit avoir à offrir à sa patrie les mines du Pérou. Elle se plaint de la pénurie des subsistances qui se fait sentir dans son canton, invite la Convention à rester à son poste, et demande à être autorisée à continuer de tenir ses séances dans une partie de la ci-devant cure, n'ayant pas d'autre emplacement convenable.

Mention honorable du don, insertion au bulletin, et renvoi à la commission de commerce et des approvisionnements et aux comités d'instruction publique et des domaines (1).

### 33

La société populaire de Saint-Jean-Poudgé (2) félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et lui annonce qu'elle offre à la patrie un quintal de fil, 1 paire de draps neufs, 3 cannes de toile, dont partie est propre à faire des sacs, partie à faire des chemises, et un ballot de charpie qu'elle destine au 3<sup>e</sup> bataillon de son département.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Saint-Jean-Poudgé, s. d.] (4).

« Législateurs,

Vous avez détruit un gouvernement tyrannique aux mœurs infâmes et corrompues, vous avez fondé la République, les vertus et les mœurs doivent la maintenir pour établir leur règne; il ne suffit pas de votre exemple et de celui des plus purs républicains, il ne suffit pas encore de les exciter par les éloges et les hon-

(1) P.V., XXXIX, 42. B<sup>in</sup>, 25 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) Gers.

(3) P.V., XXXIX, 43. B<sup>in</sup>, 25 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(4) C 305, pl. 1138, p. 5 et 6.

neurs publics; les vices et les passions dont l'influence à l'ordre social, ont besoin d'être réprimés par les lois. La cruelle ingratitude, la perfide dissimulation, la sordide avance, l'égoïste ambition, la mollesse et le faste orgueilleux, l'indolente paresse, l'intrigue factieuse, qui de celle le démerite l'inaptitude pour une place brigüée; un libertinage effréné, source intarissable de tant de crimes, de mille maux publics et particuliers. Tous les vices doivent également être soumis à la vive expression des lois morales.

Législateurs, le peuple les attend de votre sagesse, vous ne vous retirerez pas sans les avoir rétablies; ainsi vous continuerez votre ouvrage et nous bénirons vos jours et la postérité admirera vos travaux et vous prodiguera des louanges éternelles.

JAUVEY (*présid.*), DAUBAN (*secrét.*).

« Législateurs,

De sitôt que nous avons appris la réquisition des toiles et fils, de la part de la commission des subsistances, tous les citoyens de notre petite commune se sont réunis à la société pour faire une offrande civique prise sur notre nécessaire, d'un quintal de fil, 1 paire de draps neufs, trois cannes de toile dont partie est propre à faire des sacs, et l'autre à faire des chemises, un ballot de charpie que nous destinons pour le troisième bataillon de notre département. Nous venons de le faire passer au district.

Nous désirons que cela remplisse la taxe qui nous avait été faite. Trop peu fortunés pour donner un cavalier, trop vigneron et trop occupés à l'agriculture pour extraire du salpêtre, nous offrons les productions de nos jours et des veilles de nos épouses; nos corps, nos biens, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes nous le dévouons au bonheur et à la prospérité de la République, et vouons à ses ennemis une haine éternelle.

[*mêmes signatures*]

[Autre adresse de vos amis défendant la cause populaire de St-Jean-Poutgé].

« Représentans d'un grand peuple,

Un horrible attentat vient d'être apporté à la représentation nationale dans la personne du représentant Dartigoeyte, dans la société d'Auch, le 17 du courant; nous frémissons de rage contre les monstres qui ont osé tenter à vos jours et aux siens. Recevez le serment que nous faisons de mourir tous pour la défense de votre vie et la sienne ».

[*mêmes signatures*].

[*La Sté montagnarde des paysans de St Jean Poudgé*].

Salut,

Législateurs,

Nous voici donc arrivés, grâce à vos vertus et à votre zèle infatigable pour la cause du peuple, au moment d'une parfaite régénération. Vous avez décrété que la probité et la vertu étaient à l'ordre du jour; c'est dans le moment où les vices de toutes espèces s'affichent avec audace,

où les ennemis de la révolution trament de tous côtés contre la sureté de vos jours et des autres, que vous avez élevé l'esprit public à la dignité républicaine. Tous les bons citoyens doivent redoubler d'effort pour que nos vrais ennemis, nos ennemis naturels, les ci devant nobles et les fanatiques, n'échappent pas à la juste punition que méritent leurs forfaits. Dans toutes les parties de la République, l'on rencontre des traces de leur perversité. Les complots les plus affreux se découvrent, leurs agents se trouvent partout; nos armées, nos armées même recèlent dans leur sein des monstres qui convoitent le sang de nos amis !

Législateurs, daignez généraliser l'arrêté du représentant Dartigoeyte, du 15 germinal, qui annule tous les certificats de civisme des ci devant nobles, et ordonne leur réclusion; que tous les nobles sortent de nos armées de toutes les fonctions publiques; qu'ils soient tous reclus sans miséricorde; que leur bien soit versé sur les patriotes indigens. Comme il s'en trouve parmi le nombre quelqu'un qui s'est dévoué sans réserve depuis le commencement à la défense de la cause populaire, celui là seul doit être exempt de la réclusion, mais pour éviter toute surprise qu'il soit destitué de fonctions publiques.

Nous appelons votre vigilance sur les fanatiques de quatre vingt onze; ces âmes corrompues qui ont soupiré sans cesse après la contre-révolution conservent encore des espérances certaines; ils narguent les patriotes de quatre vingt neuf, et trompent de bonne foi des simples, en vomissant mille absurdités contre le gouvernement actuel et en énervant le peu d'énergie des patriotes par les persécutions et les calomnies qu'ils leur suscitent. Cette espèce de patriotes (car ils le sont tous), depuis qu'ils ont planté le fameux arbre de Réunion, c'est-à-dire l'arbre du triomphe des armes des brigands de la Vendée, vers la fin de mai (vieux style), sont dans la meilleure odeur du patriotisme dans ce pays; on leur voit seulement sourire avec malignité à la réclusion de quelque prêtre constitutionnel à qui ils ont peut être suscité des tracasseries; on les entend dire en serrant les dents: *Plût à Dieu qu'ils fussent tous guillotiné et qu'on laissât sortir les autres.*

Les nobles et les fanatiques ont fait un parti indissoluble pour renverser la République: Que tous les partis succombent devant la majesté d'un grand peuple à qui rien n'est cher pour assurer la liberté. Vive la Montagne ! vive la République, périssent tous ses ennemis...

Salut, énergie, constance et union.»

## 34

Les citoyens composant la société populaire de Vebron, district de Florac, département de la Lozère, rappellent tous les sublimes travaux de la Convention nationale, et lui en témoignent leur admiration et leur reconnaissance; ils annoncent que le fanatisme est anéanti dans leur commune, que leur ci-devant église a été convertie en temple de la Raison, où les citoyens s'assemblent pour y apprendre les vertus qui font les bons citoyens, les pères tendres, les époux fidèles, les enfans respectueux; qu'ils ont volé au secours des braves